

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**Date de convocation :**
04/04/2023**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
12/04/2023**Date de publication :**
12/04/2023**Le 11 avril 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Tovo RABEMANANTSOA et Séverine RODRIGUES**Étaient représentées :** Huguette LALANNE par Katia PEDEMARY et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA**Absents :** Anne-Marie CAUSSÉ et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Katia PEDEMARY**DÉLIBÉRATION N° 2023-36****OBJET : Demande de subvention pour la réfection de la voie communale du Roy**

Au titre du dispositif « voirie et sécurité », le Département de la Gironde accompagne les communes hors Métropole dans leurs travaux sur voirie communale à hauteur de 50 % dans la limite d'une dépense de 25 000 € HT par an.

Diverses entreprises ont été sollicitées pour des travaux de réfection de la voie communale n° 201 du Roy. L'offre la plus intéressante a été remise par Atlantic Route pour 31 355,10 € HT soit 37 626,12 € TTC.

Ainsi, le plan de financement peut être arrêté comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux de réfection de la voie communale n° 201 du Roy	31 355,10 €	CD33 – Voirie et sécurité	50 % x CDS de 1,07 d'une dépense plafonnée à 25 000 € HT	13 375 €
		Autofinancement	57,34 %	17 980,10 €
TOTAL HT	31 355,10 €	TOTAL		31 355,10 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de 13 375 € auprès du Département de la Gironde au titre du dispositif « voirie et sécurité »,
- d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 00

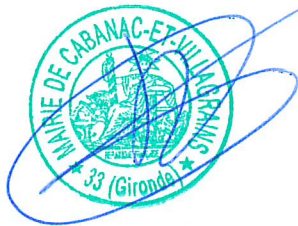
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 11 avril 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Katia PEDEMAY', written over a horizontal line.

Katia PEDEMAY